

facteurs. C'est ce qui a poussé le gouvernement à constituer une Commission royale d'enquête sur les affaires du système bancaire et financier. On s'attend à ce qu'elle présente son rapport sous peu; en fait, elle est déjà en retard.

La revision décennale de la loi sur les banques est censée avoir lieu en 1964, mais elle sera vraisemblablement reportée jusqu'à ce que la commission d'enquête ait présenté son rapport.

Je ne suis pas fermé à l'idée qu'il pourrait être opportun d'établir une nouvelle banque en ce moment. Toutefois, j'aimerais avoir plus de temps pour étudier la question. Si nous en étions aux derniers jours de la session, je ne demanderais peut-être pas le même privilège, mais comme nous venons tout juste de commencer une nouvelle session, j'estime que nous devrions prendre le temps qu'il faut pour étudier le principe de l'octroi d'une charte à une nouvelle banque à l'heure actuelle.

Naturellement, les noms éminents des fondateurs énumérés dans le préambule du bill m'en imposent profondément. Ce sont des hommes d'une habileté remarquable, de bonne réputation et de grande expérience. Rien que cela devrait dissiper tout doute qu'on pourrait avoir sur la nécessité de l'entreprise. Malgré tout le respect et la confiance que j'ai à cet égard, j'aimerais avoir un peu plus de temps pour me faire une opinion réfléchie sur l'à-propos d'accorder une charte, avant de recevoir le rapport de la Commission royale d'enquête, et avant que la loi sur les banques nous soit soumise pour la revision décennale. A mon sens, il serait judicieux d'examiner tous les aspects de la question.

Honorables sénateurs, je propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que la suite du débat soit différée jusqu'au mercredi 11 mars.

(Sur la motion de l'honorable M. Vien, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

## COMITÉS PERMANENTS

### ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Sénat passe à l'étude du 1<sup>er</sup> rapport du comité de sélection qui a été présenté le 27 février.

**L'honorable Arthur-L. Beaubien** propose l'adoption du rapport.

(Le rapport est adopté.)

## NOMINATION

*Autorisation ayant été accordée de revenir à l'appel des avis de motion.*

**L'honorable John J. Connolly**, avec l'assentiment du Sénat, propose:

Que les sénateurs dont les noms figurent au premier rapport du comité de sélection pour former les divers comités permanents au cours de la présente session, soient et sont par les présentes nommés pour former les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport, afin d'enquêter et de faire rapport sur les diverses questions qui leur seront soumises de temps à autre; que le comité du Règlement soit autorisé à assigner des personnes, à ordonner la production de pièces et documents au besoin; et que le comité de la régie intérieure et de la comptabilité soit autorisé, sans que le Sénat lui confie de mandat spécial à cette fin, à étudier toute question concernant la régie intérieure du Sénat, et que ce comité fasse rapport des résultats de son étude, au Sénat, pour qu'il y soit donné suite.

Il serait peut-être bon de signaler qu'il s'agit de la motion que l'on présente habituellement à cette étape de la session. Sauf erreur, ce n'est guère plus qu'une formalité. Il y a trois autres motions.

**L'honorable M. Brooks:** J'en conclus que la motion dont nous sommes saisis ne confère aucun pouvoir supplémentaire au comité de la régie intérieure.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** Je ne le crois pas. Peut-être les pouvoirs du comité sont-ils trop restreints?

(La motion est adoptée.)

## BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

### MESSAGE À LA CHAMBRE DES COMMUNES—

#### REPRÉSENTANTS DU SÉNAT AU COMITÉ MIXTE

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest)** propose, avec l'assentiment du Sénat:

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes par un des greffiers présents au Bureau, pour l'informer que les honorables sénateurs Bélisle, Cameron, Davies, Fergusson, Fournier (De Lanau-dièrre), Gladstone, Gouin, Haig, Irvine, Lambert, MacDonald (Queens), O'Leary (Antigonish-Guysborough), Pouliot, Reid, Vien, White et Zyzyk ont été constitués en comité chargé d'aider le Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts du Sénat et pour représenter le